



Paris, le lundi 24 janvier 2022

## INVITATION PRESSE

### REUNIONS INFORMELLES DES MINISTRES DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTERIEURES A LILLE DU 3 AU 4 FEVRIER 2022

#### ACCREDITATIONS AVANT MERCREDI 26 JANVIER

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, une réunion informelle des ministres chargés de la justice et des affaires intérieures des Etats membres l'Union européenne se tiendra à Lille, à la Chambre de commerce et d'industrie les 3 et 4 février 2022.

Eric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, garde des Sceaux, accueillera ses homologues européens le vendredi 4 février, pour une réunion informelle des ministres chargés de la Justice. Traditionnellement organisées par les Etats membres en charge de la présidence du Conseil de l'Union européenne, les réunions ministérielles informelles ont vocation à faire progresser les réflexions et travaux européens communs aux ministres invités. La réunion informelle des ministres chargés de la justice et des affaires intérieures permettra, en début de présidence, d'aborder des sujets d'intérêt commun et d'échanger sur les priorités de la présidence.

**Seule la presse accréditée pourra assister aux séquences presse de cet évènement. En raison du contexte sanitaire, le nombre de places dans la salle de conférence de presse finale du vendredi 4 février 2022 sera limité. Celle-ci se déroulera en format hybride, en distanciel ou présentiel: il sera possible pour la presse accréditée d'y participer à Lille ou bien d'intervenir par visioconférence.**

#### Programme prévisionnel du vendredi 4 février

- 8h – 8h15 **Arrivée de Eric Dupond-Moretti dans le Hall d'honneur de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lille**  
*Place du théâtre, 59 000 Lille*  
**Doorstep d'arrivée en présence de la presse**
- 8h15 – 9h **Accueil protocolaire des ministres de la Justice**  
**Ouvert à la presse**
- 9h – 10h45 **Echanges entre Etats membres sur le thème de la lutte contre la haine**  
**Tour images en début de séquence – TDH et pool photo/vidéo**
- 11h-12h15 **Rencontre avec les entreprises du numérique Google, Meta et Twitter sur le thème de la haine en ligne**  
**Tour image en début de séquence – TDH et pool photo/vidéo**

#### **Contacts presse**

Cabinet du garde des Sceaux  
Tél : 01 44 77 63 15  
[secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
[presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)

- 12h15-12h30 **Micro-tendu de Eric Dupond-Moretti**  
Ouvert à la presse
- 12h30 – 13h **Photo de famille conjointe des ministres de la Justice de l'Union européenne**  
Ouvert à la presse
- 13h – 14h30 **Déjeuner de travail sur les dispositifs d'alerte de la population en cas d'enlèvement d'enfants**  
Fermé à la presse
- 14h45 – 16h45 **Après-midi d'échanges sur la reconnaissance entre Etats membres des liens de filiation établis au sein de l'Union européenne**  
Fermé à la presse
- 16h45 – 17h45 **Conférence de presse de Eric Dupond-Moretti**  
Toute presse accréditée  
Possibilité d'y participer en présentiel à la CCI de Lille ou en distanciel par visioconférence.

### **Accréditations**

Vous êtes invités à vous créer une fiche profil sur la plateforme d'accréditation du site officiel de la présidence : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/>, dans la rubrique « médias » ou en suivant directement ce [lien](#).

Les conférences de presse seront accessibles à distance via un lien de visioconférence – merci de préciser lors de votre accréditation votre participation en présentiel ou en distanciel. Les journalistes accrédités seront ajoutés à une boucle Signal et recevront un lien pour suivre la conférence de presse via Zoom.

À noter que pour les réunions Justice du 4/02/2022 la date limite de demande d'accréditation est fixée au **26 janvier 2022 à 23h59 heure française**.

Une fois votre demande d'accréditation acceptée, un courriel de confirmation et une note d'informations pratiques précisant les horaires précis, les points de rencontre exacts et les modalités de distribution des badges d'accès vous seront envoyés.

Les journalistes en provenance de pays « orange », « rouge » ou « rouge écarlate » (selon la classification qui figure sur le site du [Gouvernement](#)) ne seront accrédités que pour une participation à distance.

### **Contenus et retransmission**

Tous les contenus liés à la présidence seront accessibles en direct sur Twitter grâce au hashtags officiels **#PFUE2022** en français et **#EU2022FR** en anglais.

Télé Diffuseur Hôte (TDH) : le contenu audiovisuel est transmis par satellite et disponible sur EBS ([Europe by satellite](#))

Les contenus mis à disposition par le diffuseur hôte audiovisuel pour les réunions ministérielles informelles et certaines conférences sont :

- Les arrivées et déclarations avant et après la réunion (« doorstep ») en langue originale ;
- L'accueil par l'hôte en langue originale ;
- Le tour de table (sans son) ;
- La conférence de presse en français et anglais ;
- La photo de famille.

Les droits d'utilisation de l'œuvre sont illimités dans le temps et dans l'espace pour un usage éditorial.

### **Récupération des badges**

Les modalités de récupération des badges seront précisées dans la note d'informations pratiques qui vous sera communiquée une fois votre accréditation confirmée.

## **Situation sanitaire et gestes barrières**

Compte tenu de la réglementation en vigueur :

- Toutes les personnes devant accéder au site durant l'événement devront fournir un certificat covid numérique de l'Union européenne (QR code) ainsi qu'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h pour le premier jour, ainsi que chaque jour suivant ;
- Du gel hydro-alcoolique sera disponible ;
- Le port du masque sur la bouche et le nez en continu sera obligatoire ;
- Il conviendra de respecter les gestes barrières.